



ASSOCIATION COMPASSION JEUNESSE ASIE-ACAY

Association Loi 1901

**Siège social : 8 rue Florac
13008 MARSEILLE**

SIRET : 493 089 395 00021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2025



LUC POZZO DI BORGO – COMMISSAIRE AUX COMPTES

**70, rue Saint-Jacques - 13 006 MARSEILLE –
Tél. 06 87 72 46 96 SIRET : 34055904600057 - APE :6920Z**

@MAIL : lpb@lpbaudit.fr

ASSOCIATION COMPASSION JEUNESSE ASIE-ACAY

Association Loi 1901

Siège social : 8 rue Florac

13008 MARSEILLE

SIRET : 493 089 395 00021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2025

Aux adhérents de l'ASSOCIATION COMPASSION JEUNESSE ASIE-ACAY

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION COMPASSION JEUNESSE ASIE-ACAY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note **Changements de méthodes** de l'annexe des comptes annuels qui précise :

« Changements de méthodes

Les comptes de l'exercice allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 ont fait l'objet d'un changement de méthode résultant des changements de réglementation comptable suivants :

- ANC 2022-06 (modifiant le Plan Comptable Général)
- ANC 2023-03 (modifiant le règlement ANC-2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif).

Ces changements s'appliquent de manière prospective et portent notamment sur :

- La définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression des transferts de charges ;
- Le plan des comptes;
- Les modèles d'états financiers.

L'application des règlements ANC N°2022-06 et ANC 2023-03 n'a eu aucun impact significatif sur les postes du bilan et du compte de résultat. »

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui exposent les hypothèses de base sur lesquelles les comptes annuels sont établis.

Ainsi, dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes annexes aux comptes annuels et je me suis assuré de leur correcte application notamment eu égard à l'application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03.

- Le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les fonds dédiés à la clôture de l'exercice et figurant dans l'annexe aux comptes annuels et leur conformité aux dispositions légales en vigueur.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MARSEILLE, le 4 juin 2026
Le Commissaire aux comptes



LUC POZZO DI BORGIO

ASSOCIATION COMPASSION JEUNESSE ASIE (ACAY)

92 BOULEBARD SAKAKINI
PARC BARRY BAT B
13005 MARSEILLE

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Evaluation des contributions volontaires*
- *Compte d'emploi annuel des ressources*
- *Compte d'emploi annuel des ressources (suite)*
- *Compte d'emploi annuel des ressources (suite)*
- *Annexe*

COMPTAZUR
38 RUE SAINT SEBASTIEN

13006 MARSEILLE
0491636265



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	10 279	1 199	9 080		9 080	
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	33 757	32 101	1 656	898	758	84.41
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 570		3 570		3 570	
Total II		47 606	33 300	14 306	898	13 408	NS
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	32 250		32 250	2 410	29 840	NS
	Charges constatées d'avance (2)	2 068		2 068	807	1 261	156.32
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	408 087		408 087	408 475	388	0.09
Total III		442 405		442 405	411 692	30 713	7.46
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	490 011	33 300	456 711	412 590	44 121	10.69

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	5 902		5 902			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	8 000		8 000			
	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres						
	Report à nouveau	225 593		225 368		225	0.10
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	27 136		225		26 912	NS
	Situation nette (sous total)	266 631		239 495		27 136	11.33
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	266 631		239 495		27 136	11.33
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables						
	Avances conditionnées						
	Droits du concédant						
	Total II						
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	158 396		132 153		26 242	19.86
	Total III	158 396		132 153		26 242	19.86
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total IV						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
	Emprunts et dettes financières diverses (2)						
	Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 013		3 577		1 436	40.16
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	26 584		27 278		694	2.55
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	87		87			
	Produits constatés d'avance			10 000		10 000	100.00
	Total V	31 684		40 942		9 258	22.61
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	456 711		412 590		44 121	10.69

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

31 684

(2) Dont emprunts participatifs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service			700		700	100.00
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	68 187		78 247		10 061	12.86
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	133 471		122 162		11 309	9.26
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	311 500		329 000		17 500	5.32
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions			2 293		2 293	100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	66 596		71 588		4 992	6.97
Autres produits	2 210		12		2 197	NS
Total I	581 964		604 003		22 039	3.65
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	75 471		100 501		25 030	24.91
Aides financières	182 251		142 969		39 282	27.48
Impôts, taxes et versements assimilés	1 389		3 385		1 996	58.97
Salaires et traitements	155 293		182 577		27 284	14.94
Cotisations sociales	45 499		49 281		3 781	7.67
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 680		3 382		1 702	50.33
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés	92 839		122 347		29 508	24.12
Autres charges	2 171		1 624		547	33.68
Total II	556 593		606 067		49 474	8.16
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	25 371		2 064		27 435	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 766		2 384		618	25.92
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III	1 766		2 384		618	25.92
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	1 766		2 384		618	25.92
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	27 136		320		26 817	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)			95		95	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			95		95	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	583 729		606 387		22 657	3.74
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	556 593		606 162		49 569	8.18
5. EXCEDENT OU DEFICIT	27 136		225		26 912	NS



EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat	10	977	9	982	995	9.97
TOTAL	10	977	9	982	995	9.97
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole	10	977	9	982	995	9.97
TOTAL	10	977	9	982	995	9.97

8

ASSOCIATION COMPASSION JEUNESSE ASIE (ACAY)

92 BOULEBARD SAKAKINI
PARC BARRY BAT B
13005 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

COMPTAZUR
38 RUE SAINT SEBASTIEN

13006 MARSEILLE
0491636265



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds propres	X
Tableau de variation des fonds propres-générosité du public	X
Tableau de variation des fonds dédiés	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	X
Valorisation des contributions volontaires	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 456 710.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 581 963.50 Euros et dégageant un excédent de 27 136.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'Association Compassion Jeunesse Asie (ACAY) a été constituée le 12 Mars 2001.
Son siège social est 8 rue Florac 13008 Marseille.

Elle a pour objet :

Assistance et bienfaisance au profit des missions humanitaires tant en France qu'à l'étranger particulièrement en faveur de la jeunesse en difficulté, afin d'apporter une assistance matérielle, culturelle, sociale, spirituelle et morale par tous moyens légaux; peut agir seule ou en partenariat; apporter les aides économiques et financières nécessaires aux personnes assurant l'assistance et la bienfaisance dans les missions humanitaires.

A ce jour, l'Association emploie 8 salariés pour réaliser son objet.

Son activité se situe principalement sur le territoire des Bouches-du-Rhône et aux Philippines.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas eu d'éléments postérieurs à la clôture de l'exercice qui seraient venus mettre en cause les évaluations ou présentations retenues dans les présents comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux règlements suivants :

- ANC 2022-06 (modifiant le Plan Comptable Général) ;
- ANC 2023-03 (modifiant les règlements ANC 2018-06 et 2019-04 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Changement de méthode

Les comptes de l'exercice allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 ont fait l'objet d'un changement de méthode résultant des changements de réglementation comptable suivants :

- ANC 2022-06 (modifiant le Plan Comptable Général) ;
- ANC 2023-03 (modifiant les règlements ANC 2018-06 et 2019-04 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif).

Ces changements s'appliquent de manière prospective et portent notamment sur :

" La modification de la définition des éléments comptabilisés en résultat exceptionnel.

Dorénavant sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à

un événement majeur et inhabituel mais également des écritures d'origine purement fiscal.

" La suppression des transferts de charges et le reclassement de ces produits selon leur nature,

soit en produit d'exploitation ou financier, soit en diminution du poste de charges.

" Nouvelle présentation des informations dans l'annexe comptable qui introduit des modèles

de tableaux obligatoires.

" Une simplification dans la présentation du résultat exceptionnel. Les charges et les produits

exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes lors de l'exercice précédent ont été

regroupées sur les deux lignes " Produits exceptionnels " et " Charges exceptionnelles ".

" Des adaptations dans la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent ont été opérées :

o Dans la colonne comparative de l'exercice précédent, les immobilisations en cours sont à

regrouper avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations

incorporelles que corporelles ;

o Dans la colonne comparative de l'exercice précédent du bilan 2025, la ligne " Charges constatées d'avance " est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des " Créances ".

o Les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont

présentés selon les modalités suivantes :

" Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice précédent sont présentés dans la



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

colonne comparative N-1 dans le poste " Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ",
rattaché au résultat d'exploitation.

" Les transferts de charges financières de l'exercice précédent sont quant à eux présentés dans

le poste " Reprises sur dépréciations et provisions ", rattaché au résultat financier.

" Enfin, les transferts de charges exceptionnelles de l'exercice précédent sont présentés dans

le poste " Produits exceptionnels ".

Les changements induits par l'application des nouvelles dispositions du Règlement s'appliquent à

compter de l'exercice 2025 sans emporter de retraitement des comptes 2024.

Ce nouveau règlement n'a pas d'impact significatif sur la présentation des comptes.

Informations générales complémentaires

Rémunérations versées aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés :
Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006,
qui est ici ainsi libellé :

"Les Associations dont le budget annuel est inférieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'état ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature."

Il est ici indiqué que dans la situation de l'Association il n'y a pas lieu de publier les sommes versées aux trois cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

En effet aucun des cadres de l'association n'a de pouvoir d'engagement de l'association et ils ne sauraient donc être considérés comme dirigeants.

Aucune somme ni aucun avantage en nature n'ont été accordés aux administrateurs de l'association.

L'association s'engage à respecter le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	139		10 140
Matériel de transport	24 399		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 980		1 378
TOTAL	32 379		1 378
Prêts, autres immobilisations financières			3 570
TOTAL			3 570
TOTAL GENERAL	32 518		15 088

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			10 279	10 279
Matériel de transport			24 399	24 399
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 358	9 358
TOTAL			33 757	33 757
Prêts, autres immobilisations financières			3 570	3 570
TOTAL			3 570	3 570
TOTAL GENERAL			47 606	47 606

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		139	1 060		1 199
Matériel de transport		24 399			24 399
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 082	620		7 702
TOTAL		31 481	620		32 101
TOTAL GENERAL		31 620	1 680		33 300
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 060				
Matériel de bureau informatique mobilier	620				
TOTAL	620				
TOTAL GENERAL	1 680				

8

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	5 902				5 902
Réserves	8 000				8 000
Report à nouveau	225 368	225		0	225 593
Excédent ou déficit de l'exercice	225	225	18 056		27 136
Situation nette	239 495		27 361	225	266 631
TOTAL I	239 495	450	18 056	0	266 631



Tableau de variation des fonds propres - générosité du public
ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A LOUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	5 902							5 902
Réserves	8 000							8 000
Report à nouveau	225 368	225				0		225 593
Excédent ou déficit de l'exercice	225					225		27 136
TOTAL	239 495	225				225		266 631



ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Contributions financières d'autres organismes CONTRIB FINANCIERES	132 154	92 839	66 596			158 396	
	132 154	92 839	66 596			158 396	
TOTAL	132 154	92 839	66 596			158 396	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Dont dotations et reprises d'exploitation	92 839		
--	--------	--	--

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 570	3 570	
Débiteurs divers	32 250	32 250	
Charges constatées d'avance	2 068	2 068	
TOTAL	37 888	37 888	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 013	5 013		
Personnel et comptes rattachés	10 488	10 488		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 847	15 847		
Autres impôts taxes et assimilés	249	249		
Autres dettes	87	87		
TOTAL	31 684	31 684		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 an
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	32 250
Disponibilités	1 766
Total	34 016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 200
Dettes fiscales et sociales	15 007
Total	19 207

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 068
Total	2 068

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
AIDES APPRENTIS	167
DIR INTER PJJ SUD-EST	58 020
FIPDR BOUCHES-DU-RHONE	5 000
CONSEIL DEPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHONE	5 000
Total	68 187

Valorisation des contributions volontaires

La valorisation du bénévolat fait l'objet d'une estimation de 660 heures au titre de l'activité administrative qui représente une valeur au smic chargé de 10 977 euros.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



ASSOCIATION COMPASSION JEUNESSE ASIE (ACAY)

92 BOULEBARD SAKAKINI
PARC BARRY BAT B
13005 MARSEILLE

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Evaluation des contributions volontaires*
- *Compte d'emploi annuel des ressources*
- *Compte d'emploi annuel des ressources (suite)*
- *Compte d'emploi annuel des ressources (suite)*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe*

COMPTAZUR

38 RUE SAINT SEBASTIEN

13006 MARSEILLE

0491636265

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	10 279	1 199	9 080		9 080	
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	33 757	32 101	1 656	898	758	84.41
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 570		3 570		3 570	
	Total II	47 606	33 300	14 306	898	13 408	NS
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	32 250		32 250	2 410	29 840	NS
	Charges constatées d'avance (2)	2 068		2 068	807	1 261	156.32
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	408 087		408 087	408 475	388	0.09
	Total III	442 405		442 405	411 692	30 713	7.46
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	490 011	33 300	456 711	412 590	44 121	10.69

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	5 902		5 902			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité	8 000		8 000			
	Autres						
	Report à nouveau	225 593		225 368		225	0.10
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	27 136		225		26 912	NS
	Situation nette (sous total)	266 631		239 495		27 136	11.33
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	266 631		239 495		27 136	11.33
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables						
	Avances conditionnées						
	Droits du concédant						
	Total II						
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	158 396		132 153		26 242	19.86
	Total III	158 396		132 153		26 242	19.86
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total IV						
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
	Emprunts et dettes financières diverses (2)						
	Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 013		3 577		1 436	40.16
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	26 584		27 278		694	2.55
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	87		87			
	Produits constatés d'avance			10 000		10 000	100.00
	Total V	31 684		40 942		9 258	22.61
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	456 711		412 590		44 121	10.69

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

31 684

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service			700		700	100.00
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	68 187		78 247		10 061	12.86
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	133 471		122 162		11 309	9.26
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	311 500		329 000		17 500	5.32
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions			2 293		2 293	100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	66 596		71 588		4 992	6.97
Autres produits	2 210		12		2 197	NS
Total I	581 964		604 003		22 039	3.65
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	75 471		100 501		25 030	24.91
Aides financières	182 251		142 969		39 282	27.48
Impôts, taxes et versements assimilés	1 389		3 385		1 996	58.97
Salaires et traitements	155 293		182 577		27 284	14.94
Cotisations sociales	45 499		49 281		3 781	7.67
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 680		3 382		1 702	50.33
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés	92 839		122 347		29 508	24.12
Autres charges	2 171		1 624		547	33.68
Total II	556 593		606 067		49 474	8.16
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	25 371		2 064		27 435	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 766		2 384		618	25.92
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III	1 766		2 384		618	25.92
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	1 766		2 384		618	25.92
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	27 136		320		26 817	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)			95		95	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			95		95	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	583 729		606 387		22 657	3.74
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	556 593		606 162		49 569	8.18
5. EXCEDENT OU DEFICIT	27 136		225		26 912	NS

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat	10	977	9	982	995	9.97
TOTAL	10	977	9	982	995	9.97
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole	10	977	9	982	995	9.97
TOTAL	10	977	9	982	995	9.97

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - MISSIONS SOCIALES	438	282	454	389	16 107	3.54
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées par l'organisme	243	848	301	116	57 268	19.02
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme	194	434	153	273	41 161	26.85
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	25	472	29	427	3 955	13.44
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	25	472	29	427	3 955	13.44
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT						
TOTAL DES EMPLOIS	463	754	483	816	20 062	4.15
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	92	839	122	347	29 508	24.12
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	27	137	224		26 913	NS
TOTAL	583	730	606	387	22 657	3.74

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie						
1.2 Dons, legs et mécénats	133 844		122 175		11 669	9.55
- Dons manuels	133 844		122 175		11 669	9.55
- Legs, donations et assurances-vie						
- Mécénats						
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	381 453		410 331		28 878	7.04
TOTAL DES RESSOURCES	515 297		532 506		17 209	3.23
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 837		2 293		456	19.89
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	66 596		71 588		4 992	6.97
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE						
TOTAL	583 730		606 387		22 657	3.74

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public				
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice				
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France						
Réalisées à l'étranger						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT						
TOTAL						
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE						
(-) Utilisation						
(+) Report						
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE						

Commentaires:

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES...		9 080			9 080	
20500000 Concessions et droit similaire		10 279		139	10 140	NS
28050000 Concessions et droit similaire		1 199		139	1 060	762.59
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE		1 656		898	758	84.41
21820000 Matériel de transport		24 399		24 399		
21830000 Matériel bureau , informatique		8 266		6 888	1 378	20.00
21840000 Mobilier		1 092		1 092		
28182000 AMORT MAT TRANSPORT		24 399		24 399		
28183000 AMORT MAT BUREAU ET INFORMATIQ		6 610		5 990	620	10.35
28184000 AMORT MOBILIER		1 092		1 092		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		3 570			3 570	
27500000 Dépôt et cautionnement versés		3 570			3 570	
TOTAL II		14 306		898	13 408	NS
AUTRES CRÉANCES		32 250		2 410	29 840	NS
42100000 Personnel Rémunérations dues				83	83	100.00
43750000 PREVOYANCE				327	327	100.00
46701000 AUTRES NDF				0	0	100.00
46870000 Produits à recevoir		32 250		2 000	30 250	NS
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		2 068		807	1 261	156.32
48600000 Charges constatées d'avance		2 068		807	1 261	156.32
DISPONIBILITES		408 087		408 475	388	0.09
51210100 SG 37284938 LES SOEURS		76 794		75 926	868	1.14
51210200 SG 37271240 MISSION		70 716		96 421	25 705	26.66
51210300 COMPTE LIVRET		81 841		79 457	2 384	3.00
51210400 SG 37273030 ACAY MLLE FCT		174 570		152 577	21 993	14.41
51210500 SG 37273196 NDF ET DIVERS		2 400		1 710	690	40.35
51870000 Banques, produits à recevoir		1 766		2 384	618	25.92
TOTAL III		442 405		411 692	30 713	7.46
TOTAL GENERAL		456 711		412 590	44 121	10.69

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	5 902		5 902			
10250000 LEGS ET DONATIONS	5 902		5 902			
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	8 000		8 000			
10680000 Réserves projet Philippines	8 000		8 000			
REPORT A NOUVEAU	225 593		225 368		225	0.10
11000000 Report à nouveau(solde crédit)	225 593		225 368		225	0.10
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	27 136		225		26 912	NS
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	266 631		239 495		27 136	11.33
TOTAL I	266 631		239 495		27 136	11.33
TOTAL II						
FONDS DEDIES	158 396		132 153		26 242	19.86
19500002 FONDS DEDIES GUIMARD	36 856		21 721		15 135	69.68
19500005 FONDS DEDIES AMADE	8 856		1 086		7 770	715.58
19500007 FONDS DEDIES FDF TANIKELY	65 414		40 000		25 414	63.53
19500011 FONDS DEDIES MORAL D'ACIER	3 000		3 000			
19500018 FONDS DEDIES DITUMBA	15 209		6 000		9 209	153.49
19500019 FONDS DEDIES CHANT DES ETOILES	17 575		9 082		8 493	93.52
19500020 FONDS DEDIES DENIBAM	1 486		1 265		221	17.49
19500021 FONDS DEDIES MERYMU			10 000		10 000	100.00
19500022 FONDS DEDIES FOND STERAPHAN			5 000		5 000	100.00
19500023 FONDS DEDIES ESPERANCE FRATERN	10 000		20 000		10 000	50.00
19500024 FONDS DEDIES GRATITUDE			15 000		15 000	100.00
TOTAL III	158 396		132 153		26 242	19.86
TOTAL IV						
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 013		3 577		1 436	40.16
40100000 Collectif Fournisseurs	813		1 027		214	20.83
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	4 200		2 550		1 650	64.71
DETTES FISCALES ET SOCIALES	26 584		27 278		694	2.55
42820000 Dettes prov. congés à payer	10 488		15 426		4 938	32.01
43100000 Sécurité sociale	6 522		3 678		2 844	77.31
43720000 CGRM MUTUELLE	1 005		966		39	4.02
43730000 MALAKOFF	3 691		1 085		2 606	240.24
43750000 PREVOYANCE	111				111	
43820000 Chges sociales congés à payer	4 518		6 075		1 556	25.62
44200000 Etat Impôts et taxes recouvr	249		49		200	409.30
AUTRES DETTES	87		87			
46700000 NDF LT	87		87			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			10 000		10 000	100.00
48700000 Produits constatés d'avance			10 000		10 000	100.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL V	31 684	40 942	9 258	22.61
TOTAL GENERAL	456 711	412 590	44 121	10.69

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE			700		700	100.00
70601000 SESSION D'ACCOMPAGNEMENT			700		700	100.00
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	68 187		78 247		10 061	12.86
74000200 SUBVENTIONS AIDES APPRENTIS	167		5 787		5 621	97.12
74150000 SUBV PJJDIR	58 020		52 460		5 560	10.60
74160000 SUBVENTION FIPDR	5 000		5 000			
74170000 SUBVENTION DRAC			5 000		5 000	100.00
74180000 SUBVENT° DEPARTEMENT B-D-R	5 000		4 000		1 000	25.00
74890000 SUBV COHESION SOCIALE BdR VVV			6 000		6 000	100.00
DONS MANUELS	133 471		122 162		11 309	9.26
75410001 DONS PARRAINAGE	3 000		6 000		3 000	50.00
75410002 DONS FRANCE MARSEILLE			2 000		2 000	100.00
75410003 DONS PHILIPPINES	58 349		88 442		30 093	34.03
75410004 DONS SOEURS	7 722		25 720		17 998	69.98
75410006 DONS PHILIPPINES	64 400				64 400	
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	311 500		329 000		17 500	5.32
75510002 CONTRIBUT° FI - AMADE	64 500				64 500	
75510004 CONTRIBUT° FI - FDF TANIKELY	40 000		40 000			
75510005 CONTRIBUT° FI - ANBER			5 000		5 000	100.00
75510008 CONTRIBUT° FI - ESPERANCIA			15 000		15 000	100.00
75510011 CONTRIBUT° FI - FDF MERYMU			10 000		10 000	100.00
75510012 CONTRIBUT° FI - CARITAS			50 000		50 000	100.00
75510013 CONTRIBUT° FI FONDAT° BRAGEAC			10 000		10 000	100.00
75510014 FONDATION DE FRANCE			10 000		10 000	100.00
75510016 CONTRIB FI - AVENIR SOLIDAIRE			5 000		5 000	100.00
75510019 CONTRIBUT° GUIMARD	16 000		16 000			
75510020 CONTRIBUT° CHANT DES ETOILES	40 000		40 000			
75510021 CONTRIBUT° LAMA			8 000		8 000	100.00
75510024 DENIBAM	20 000		15 000		5 000	33.33
75510025 FONDATION UNLIMITED	50 000		55 000		5 000	9.09
75510026 FONDATION DU BIEN COMMUN			50 000		50 000	100.00
75510030 DITUMBA	13 000				13 000	
75510031 CONVENTIONS PHILIPPINES	68 000				68 000	
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS			2 293		2 293	100.00
79100000 Transf charges d'exploitation			2 293		2 293	100.00
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	66 596		71 588		4 992	6.97
78950000 REPRISE DES FONDS DEDIES	66 596		71 588		4 992	6.97
AUTRES PRODUITS	2 210		12		2 197	NS
75800000 Prodt divers gestion courante	5		12		8	63.37
75810000 Produits exceptionnels	368				368	
75820000 Transf charges d'exploitation	1 837				1 837	
TOTAL I	581 964		604 003		22 039	3.65
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	75 471		100 501		25 030	24.91
60610000 Fournitures non stockables-eau	560		587		26	4.51
60620000 Fournitures carburant	2 116		3 129		1 014	32.39
60630000 Fournit petit équipt activité	3 693		3 196		497	15.56
60640000 Fournitures administratives	2 491		1 792		700	39.05
61320000 Locations immobilières	10 944		10 680		264	2.47
61350000 Locations mobilières			118		118	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
61400000 Charges locatives et copopr.	1	868	1	747	121	6.94
61500000 Entretien et réparations	2	319		600	1 719	286.46
61600000 Primes d'assurances	2	381	2	057	323	15.70
61601000 ASSURANCES TEL+ORDI		236		216	20	9.27
61810000 Documentation générale		347		238	109	45.97
62260000 Honoraires	11	323	8	482	2 841	33.50
62260100 HONORAIRES UPOGEC	2	148	2	050	98	4.76
62260200 HONORAIRES DIVERS	2	570	10	611	8 040	75.78
62280000 Divers/PERMIS JEUNE		798	2	001	1 202	60.11
62280001 FORMATION	2	785	10	499	7 714	73.47
62300000 Publicité, publications	6	812	13	009	6 197	47.64
62340100 Cadeaux			1	033	1 033	100.00
62380000 DONS/CADEAUX LIVRES		134		278	144	51.85
62510000 Voyages et déplacements	11	984	16	183	4 198	25.94
62570000 Réceptions	6	824	8	237	1 414	17.16
62620000 HEBERGEMENT				47	47	100.00
62630000 FRAIS POSTAUX		471		309	162	52.55
62650000 FRAIS TELEPHONE	1	311	1	589	278	17.51
62700000 Services bancaires et assimilé	1	099	1	421	322	22.64
62800000 Divers		203		340	137	40.35
62810000 Concours divers (cotisations.)		55		55	0	0.02
AIDES FINANCIERES	182	251	142	969	39 282	27.48
65700000 Dons ACAY Philippines	152	500	101	000	51 500	50.99
65710000 Dons Divers	29	751	41	969	12 218	29.11
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	1	389	3	385	1 996	58.97
63330001 FORMATION PRO CONTINUE SERV 1		289		161	128	79.61
63330002 FORMATION PRO CONTINUE SERV 2		763		699	64	9.10
63513000 Autres impôts locaux			2	465	2 465	100.00
63540000 Droit enregistrement et timbre		337		60	277	461.40
SALAIRES ET TRAITEMENTS	155	293	182	577	27 284	14.94
64110001 SALAIRES SERVICE 1	40	407	29	273	11 134	38.04
64110002 SALAIRES SERVICE 2	110	095	142	129	32 033	22.54
64111000 IND SERVICES CIVIQUES		804			804	
64120001 CONGES PAYES SERV 1	3	031	1	366	4 397	321.92
64120002 CONGES PAYES SERV 2	1	907	4	925	6 832	138.72
64130001 PRIMES SERVICE 1			1	263	1 263	100.00
64130002 PRIMES SERVICE 2	7	161	3	974	3 187	80.21
64140001 PRIMES TRANSP SERVICE 1		398		408	10	2.45
64140002 PRIMES TRANSP SERVICE 2		409		196	213	108.20
64160002 IJSS SERVICE 2		956		956	1 913	200.00
COTISATIONS SOCIALES	45	499	49	281	3 781	7.67
64500002 PREVOYANCE SERVICE 2		485		978	493	50.45
64501000 CONGES PAYES SERV 1	1	319		763	2 082	273.02
64502000 CONGES PAYES SERV 2		237	1	954	2 190	112.12
64510001 URSSAF SERVICE 1	8	657	6	255	2 402	38.41
64510002 URSSAF SERVICE 2	27	338	29	149	1 811	6.21
64520001 MUTUELLE SERVICE 1		503		302	201	66.52
64520002 MUTUELLE SERVICE 2	1	169	1	416	247	17.43
64530001 RETRAITE SERVICE 1	1	535	1	282	253	19.75
64530002 RETRAITE SERVICE 2	5	837	5	929	93	1.56
64750000 Médecine du travail, pharmacie	1	200	1	254	54	4.31

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
64800000 Autres charges de personnel		332			332	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	1	680	3	382	1 702	50.33
68111000 Dot.amort Immob incorporelles	1	060			1 060	
68112000 Dot. amort. Immob corporelles		620	3	382	2 762	81.67
REPORTS EN FONDS DEDIES	92	839	122	347	29 508	24.12
68950000 ENGAGEMENTS A REALISER	92	839	122	347	29 508	24.12
AUTRES CHARGES	2	171	1	624	547	33.68
65100000 Redevance concessions, brevet	1	634	1	622	12	0.74
65800000 Chge diverse gestion courante		7		2	5	251.52
65810000 Pertes exceptionnelles		530			530	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	556	593	606	067	49 474	8.16
RESULTAT D'EXPLOITATION	25	371	2	064	27 435	NS
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1	766	2	384	618	25.92
76800000 Autres produits financiers	1	766	2	384	618	25.92
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1	766	2	384	618	25.92
RESULTAT FINANCIER	1	766	2	384	618	25.92
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	27	136		320	26 817	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES				95	95	100.00
67120000 Pénalité, amende fisc.pénalité				95	95	100.00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES				95	95	100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL				95	95	100.00
TOTAL DES PRODUITS	583	729	606	387	22 657	3.74
TOTAL DES CHARGES	556	593	606	162	49 569	8.18
EXCEDENT OU DEFICIT	27	136		225	26 912	NS

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds propres	X
Tableau de variation des fonds propres-générosité du public	X
Tableau de variation des fonds dédiés	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	X
Valorisation des contributions volontaires	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 456 710.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 581 963.50 Euros et dégageant un excédent de 27 136.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'Association Compassion Jeunesse Asie (ACAY) a été constituée le 12 Mars 2001.
Son siège social est 8 rue Florac 13008 Marseille.

Elle a pour objet :

Assistance et bienfaisance au profit des missions humanitaires tant en France qu'à l'étranger particulièrement en faveur de la jeunesse en difficulté, afin d'apporter une assistance matérielle, culturelle, sociale, spirituelle et morale par tous moyens légaux; peut agir seule ou en partenariat; apporter les aides économiques et financières nécessaires aux personnes assurant l'assistance et la bienfaisance dans les missions humanitaires.

A ce jour, l'Association emploie 8 salariés pour réaliser son objet.

Son activité se situe principalement sur le territoire des Bouches-du-Rhône et aux Philippines.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas eu d'éléments postérieurs à la clôture de l'exercice qui seraient venus mettre en cause les évaluations ou présentations retenues dans les présents comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptes n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022. La première application obligatoire de ce dernier règlement est pour les exercices ouverts au 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

L'application prospective du nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la

modernisation des états financiers constitue un changement de méthode comptable applicable à

partir du 1^{er} janvier 2025 dont les principaux impacts sont :

" La modification de la définition des éléments comptabilisés en résultat exceptionnel.

Dorénavant sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à

un événement majeur et inhabituel mais également des écritures d'origine purement fiscal.

" La suppression des transferts de charges et le reclassement de ces produits selon leur nature,

soit en produit d'exploitation ou financier, soit en diminution du poste de charges.

" Nouvelle présentation des informations dans l'annexe comptable qui introduit des modèles

de tableaux obligatoires.

" Une simplification dans la présentation du résultat exceptionnel. Les charges et les produits

exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes lors de l'exercice précédent ont été

regroupées sur les deux lignes " Produits exceptionnels " et " Charges exceptionnelles ".

" Des adaptations dans la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent ont été opérées :

o Dans la colonne comparative de l'exercice précédent, les immobilisations en cours sont à

regrouper avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations

incorporelles que corporelles ;

o Dans la colonne comparative de l'exercice précédent du bilan 2025, la ligne " Charges constatées d'avance " est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des " Créances ".

o Les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont

présentés selon les modalités suivantes :

" Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice précédent sont présentés dans la colonne comparative N-1 dans le poste " Reprises sur amortissements, dépréciations et

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

provisions ",
rattaché au résultat d'exploitation.

" Les transferts de charges financières de l'exercice précédent sont quant à eux présentés dans

le poste " Reprises sur dépréciations et provisions ", rattaché au résultat financier.

" Enfin, les transferts de charges exceptionnelles de l'exercice précédent sont présentés dans

le poste " Produits exceptionnels ".

Les changements induits par l'application des nouvelles dispositions du Règlement s'appliquent à

compter de l'exercice 2025 sans emporter de retraitement des comptes 2024.

Ce nouveau règlement n'a pas d'impact significatif sur la présentation des comptes.

Informations générales complémentaires

Rémunérations versées aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés :
Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006,
qui est ici ainsi libellé :

"Les Associations dont le budget annuel est inférieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'état ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature."

Il est ici indiqué que dans la situation de l'Association il n'y a pas lieu de publier les sommes versées aux trois cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

En effet aucun des cadres de l'association n'a de pouvoir d'engagement de l'association et ils ne sauraient donc être considérés comme dirigeants.

Aucune somme ni aucun avantage en nature n'ont été accordés aux administrateurs de l'association.

L'association s'engage à respecter le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	139		
Matériel de transport	24 399		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 980		1 378
TOTAL	32 379		1 378
Prêts, autres immobilisations financières			3 570
TOTAL			3 570
TOTAL GENERAL	32 518		4 948

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			139	139
Matériel de transport			24 399	24 399
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 358	9 358
TOTAL			33 757	33 757
Prêts, autres immobilisations financières			3 570	3 570
TOTAL			3 570	3 570
TOTAL GENERAL			37 466	37 466

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	139			139
Matériel de transport		24 399			24 399
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 082	620		7 702
TOTAL		31 481	620		32 101
TOTAL GENERAL		31 620	620		32 240
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	620				
TOTAL	620				
TOTAL GENERAL	620				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	5 902				5 902
Réserves	8 000				8 000
Report à nouveau	225 368	225		0	225 593
Excédent ou déficit de l'exercice	225	225	18 056		18 056
Situation nette	239 495		18 281	225	257 551
TOTAL I	239 495	450	18 056	0	257 551

Tableau de variation des fonds propres - générosité du public

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A LOUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	5 902							5 902
Réserves	8 000							8 000
Report à nouveau	225 368	225				0		225 593
Excédent ou déficit de l'exercice	225					225		18 056
TOTAL	239 495	225				225		257 551

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Contributions financières d'autres organismes CONTRIB FINANCIERES	132 154	92 839	66 596			158 396	
	132 154	92 839	66 596			158 396	
TOTAL	132 154	92 839	66 596			158 396	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Dont dotations et reprises d'exploitation	92 839		
--	--------	--	--

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 570	3 570	
Débiteurs divers	32 250	32 250	
Charges constatées d'avance	2 068	2 068	
TOTAL	37 888	37 888	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 013	5 013		
Personnel et comptes rattachés	10 488	10 488		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 847	15 847		
Autres impôts taxes et assimilés	249	249		
Autres dettes	87	87		
TOTAL	31 684	31 684		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 an
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	32 250
Disponibilités	1 766
Total	34 016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 200
Dettes fiscales et sociales	15 007
Total	19 207

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 068
Total	2 068

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
AIDES APPRENTIS	167
DIR INTER PJJ SUD-EST	58 020
FIPDR BOUCHES-DU-RHONE	5 000
CONSEIL DEPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHONE	5 000
Total	68 187

Valorisation des contributions volontaires

La valorisation du bénévolat fait l'objet d'une estimation de 660 heures au titre de l'activité administrative qui représente une valeur au smic chargé de 10 977 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.